

La mobilité spatiale des étudiants de l'UNSA

La région PACA connaît une croissance de sa population active, mais, parallèlement, le chômage gagne en ampleur, de façon cependant moins marquée dans les Alpes-Maritimes. Ce département profite de l'arrivée de jeunes diplômés de niveau de formation élevé, attirés par le dynamisme économique de Sophia-Antipolis. Dans ce contexte, on peut supposer que les diplômés de l'UNSA se heurtent à des phénomènes de concurrence. A l'aide des données statistiques de l'enquête réalisée en 2001 sur le devenir professionnel des étudiants qui ont quitté l'UNSA en 1998, cette étude porte sur la mobilité géographique liée à l'emploi des jeunes débutants. Une précédente enquête (Frickey et Primon 1998) avait montré que les étudiants de l'UNSA restaient fortement dans leur région de formation. En 2001, la tendance est similaire : à la fin de leurs études, en majorité les jeunes de l'UNSA occupent un emploi dans leur région. Ceux qui choisissent de partir sont essentiellement attirés par la région Ile-de-France. Et, globalement, les conditions de l'insertion sur le plan régional sont moins bonnes qu'à l'extérieur, sous-entendu, qu'en région parisienne.

Un premier emploi majoritairement dans la région de formation

Plus de 60% des sortants de l'UNSA obtiennent leur premier emploi (hors emploi d'été) dans le département des Alpes-Maritimes et au total plus de 70% l'ont obtenu dans la région PACA. Cette faible mobilité spatiale se conjugue avec un accès à l'emploi rapide : un peu moins de quatre mois en moyenne pour un emploi situé dans les Alpes-Maritimes, un peu plus de quatre mois pour l'Ile-de-France.

Les départements voisins des Alpes-Maritimes attirent peu les étudiants niçois comparativement à l'Ile-de-France, dont l'attractivité se mesure par un poids de plus de 10% pour le premier emploi.

Emploi régional : emploi situé dans l'un des départements de la région PACA. Etant donnée la structure des emplois sur le plan géographique, l'emploi régional recouvre presque totalement l'emploi dans les Alpes-Maritimes et dans une mesure moindre, le Var.

Emploi extérieur : à l'inverse de l'emploi régional, l'emploi extérieur est situé hors de la région PACA. Il représente majoritairement l'emploi localisé en Ile-de-France.

Tableau 1 – Localisation du premier emploi

	% UNSA
Alpes-Maritimes	61%
Ile-de-France	11%
Autres départements	10%
Var	9%
Etranger	6%
Autres départements PACA	3%
Ensemble	100%

Du fait des arrondis les % ne somment pas exactement à 100.

Bien que le premier emploi soit principalement situé sur une échelle régionale, la propension à rester dans la région est inversement liée au niveau de formation. Les étudiants qui ont abandonné en licence restent dans la région dans 78% des cas, tandis qu'après un 2^e cycle universitaire, cette proportion n'est plus que de 71% et ce sont les 3^e cycles qui ont le plus tendance à être géographiquement mobiles (67% restent dans la région).

En revanche, face à la mobilité, filles et garçons ne se différencient pas clairement, alors que dans la précédente enquête réalisée auprès des sortants de l'UNSA, les femmes étaient sensiblement moins mobiles que les hommes.

Après trois années de vie active, les jeunes sont peu mobiles, malgré une forte attraction de l'Ile-de-France

En mars 2001, trois années après la fin de leur cursus universitaire, environ 55% des étudiants de l'UNSA sont en emploi dans les Alpes- Maritimes et les deux tiers travaillent dans un département de la région PACA, une région qui reste dynamique pour l'insertion professionnelle de ses diplômés. Pourtant, en comparaison avec la localisation du premier emploi, la part des sortants de l'UNSA en emploi dans cette région est légèrement plus faible.

La mobilité géographique se fait au profit à la fois de l'Ile-de-France (15% des emplois à trois ans contre 11% au premier emploi) et des autres départements extérieurs à la région, alors que la part des emplois dans les départements proches (Var par exemple) reste stable.

Tableau 2 – Localisation de l'emploi à 3 ans, mars 2001

	% UNSA
Alpes-Maritimes	55%
Ile-de-France	15%
Autres départements	12%
Var	9%
Etranger	6%
Autres départements PACA	3%
Ensemble	100%

Trois ans après la fin des études, ce sont de nouveau les 3^e cycles qui présentent la plus forte proportion de mobilité spatiale. Cette mobilité est plus fréquemment dirigée vers la région parisienne. Ainsi, en mars 2001, 20% des diplômés de 3^e cycle de l'UNSA sont en emploi en Ile-de-France, alors qu'en 2^e cycle, ils sont seulement 12% à être attirés par la région parisienne. Les jeunes titulaires d'un diplôme de 2^e cycle restent plus attachés aux deux départements qui forment l'aire de recrutement de l'UNSA (Alpes-Maritimes et Var).

La mobilité spatiale est liée au niveau de formation. Elle est également associée à la discipline d'enseignement. Les diplômés des filières scientifiques prennent plus souvent que les autres des emplois à l'extérieur de la région et l'attraction de la région parisienne est forte pour les diplômés de sciences. Les diplômés de lettres et sciences humaines trouvent plus fréquemment un débouché professionnel dans la région PACA. Quant aux diplômés de droit-économie-gestion, ils se situent dans une position médiane, c'est-à-dire qu'ils sont à la fois moins mobiles que les scientifiques, mais plus que les diplômés de LASH.

Tableau 3 – Localisation de l'emploi selon la discipline de formation, mars 2001

	Droit-Eco-Gestion	LASH	Sciences	Total UNSA
En emploi dans la région PACA	66%	76%	61%	67%
En emploi à l'extérieur	34%	24%	39%	33%
Total UNSA	100%	100%	100%	100%

L'étude des calendriers professionnels montre que parmi les jeunes ayant été au moins une fois en emploi, plus de 60% d'entre eux ont été en poste exclusivement dans leur région de formation. Inversement, à peine un peu plus de 20% sont restés en emploi à l'extérieur. Les mobilités alternant des emplois situés dans la région et à l'extérieur comptent pour environ 20%, avec un poids plus fort des mobilités allant du régional vers l'extérieur. Les trajectoires qui alternent des emplois dans la région et à l'extérieur sont peu nombreuses puisqu'elles sont le fait de 3% des jeunes.

Tableau 4 – Les trajectoires d'emploi selon la dimension spatiale de l'emploi

	En %
Trajectoire d'emplois hors de la région	22%
Trajectoire d'emploi dans la région	61%
Trajectoire « extérieur-régional »	6%
Trajectoire « régional-extérieur »	8%
Trajectoire alternante	3%

De meilleures perspectives d'insertion pour les jeunes qui quittent la région PACA

Les perspectives professionnelles sont meilleures pour les jeunes qui ont quitté leur région de formation. Malgré un temps dévolu à la recherche d'emploi et un taux de chômage nettement supérieurs, l'ensemble des autres indicateurs signalent une insertion plus favorable pour les jeunes qui sont mobiles.

Les emplois à l'extérieur sont moins souvent de durée fixe (15% d'emplois à durée limitée contre presque le double en PACA), l'accès au statut cadre y est plus fréquent (55% de cadres parmi les jeunes en emploi à l'extérieur) et les niveaux de salaire médians sont plus

élevés (+300 EUR), mais aussi plus dispersés. Au total, la région PACA draine davantage de professions intermédiaires et d'employés, avec par exemple, une part des professions intermédiaires qui atteint 30% contre 20% pour les emplois extérieurs. Par ailleurs, les emplois à durée limitée (Cdd, intérim, emplois saisonniers) et les mesures d'aide à l'emploi (notamment les emplois jeunes) sont en plus grande proportion chez les jeunes en emploi dans la région.

Evidemment, ces résultats sont très liés au fait que ce sont les plus diplômés qui quittent la région PACA, c'est-à-dire ceux qui accèdent plus facilement à des positions de cadre et à des salaires plus élevés.

En revanche, la part des emplois publics varie peu entre les jeunes mobiles et les non mobiles, tournant autour de 30% pour l'ensemble des sortants de l'UNSA. Cependant, les emplois pris à l'extérieur sont davantage des emplois de fonctionnaire (18%) que ne le sont les emplois de la région (14%).

L'impact du niveau de diplôme est assez net sur le type d'emploi occupé trois ans après les études, les 2^e cycles étant bien différenciés des 3^e cycles.

Les conditions d'emploi des 3^e cycles sont finalement très semblables, que l'emploi soit situé à l'extérieur ou en région PACA. En effet, la part de cadres (70%), la proportion d'emplois à durée limitée (entre 14% et 16%) et le niveau de rémunération (50% gagnent plus de 1800 EUR) sont très proches, quelle que soit la localisation géographique de l'emploi. Les étudiants de 3^e cycle insérés localement, et principalement dans la zone de Sophia Antipolis, présentent des caractéristiques d'emploi proches de celles qu'ils trouvent à l'extérieur de la région.

Pour les étudiants de 2^e cycle, tout en étant plus rare, la mobilité géographique est plus profitable que pour les étudiants de 3^e cycle. La part des emplois à durée limitée y est plus faible de moitié (16% contre 32% dans la région), l'accès au statut cadre est beaucoup plus courant (45% contre à peine 20% en région) et les salaires médians montrent un différentiel de 200 EUR mensuels. Comme pour les diplômés de 3^e cycle, la part des emplois dans le secteur public est plus élevée parmi les jeunes en emploi à l'extérieur : 45% des diplômés qui travaillent à l'extérieur travaillent pour un employeur public, contre 33% pour ceux qui se sont insérés localement.

Tableau 5 – Indicateurs d'insertion selon la localisation de l'emploi, mars 2001

	% Temps de chômage sur 3 ans	Taux de chômage, mars 2001	% emplois à durée limitée	% emplois cadres	% emplois publics	Salaires médians (EUR)
Emploi régional	9%	3%	27%	36%	31%	1330
Emploi extérieur	16%	15%	15%	55%	26%	1650
Total UNSA	12%	8%	23%	42%	29%	1430

Des emplois régionaux dans de petites unités productives et essentiellement dans les services aux entreprises

La spatialisation de l'emploi est directement liée au tissu productif régional, que ce soit en termes de taille des entreprises ou de secteur d'activité. Les jeunes sortants de l'UNSA restés dans la région ont été le plus souvent recrutés dans des petites unités productives (moins de 50 salariés) alors que les jeunes mobiles ont été recrutés dans des moyennes ou grandes entreprises. Et, quelle que soit la localisation de l'emploi, les recrutements se font essentiellement dans le secteur des services (autour de 90%).

Sur le plan régional, ce sont les services aux entreprises et aux particuliers, de même que l'éducation, la santé, l'action sociale, l'administration, le commerce, les transports qui pourvoient le plus d'emplois aux jeunes sortants de l'UNSA, alors que les emplois extérieurs sont davantage implantés dans la finance et l'immobilier.

Un déclassement subjectif plus marqué pour les jeunes restés dans la région de formation

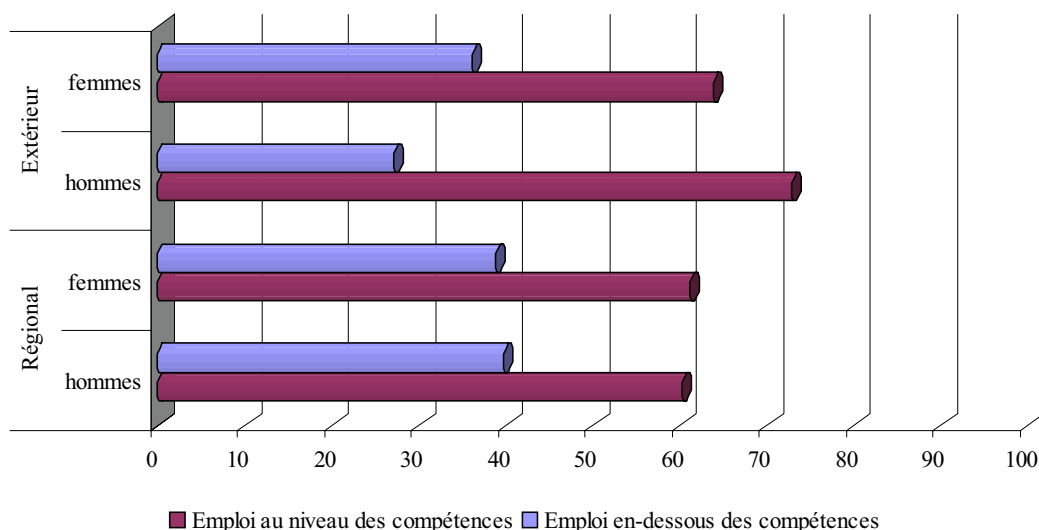
A partir d'un indicateur sur le niveau de compétences utilisées dans l'emploi, on voit que les étudiants formés à l'UNSA et demeurés dans la région déclarent plus souvent être déclassés, c'est-à-dire employés en-dessous de leurs compétences. En effet, près de 40% se disent déclassés quand ils sont en emploi dans la région contre à peine plus de 30% pour ceux qui en sont partis.

Pour les diplômés de 2^e cycle, la dimension géographique n'apporte pas de différence sur le sentiment de déclassement. En revanche, les diplômés de 3^e cycle exercent plus fréquemment dans des emplois qui utilisent leur niveau de compétences lorsqu'il s'agit de postes à l'extérieur de la région ; ils sont alors 87% à affirmer être employés à leur niveau de compétence, alors que pour ceux restés dans la région, ce pourcentage tombe à 69%.

L'appréciation du niveau de compétences utilisé dans l'emploi est relativement différente pour les hommes et les femmes, selon que l'emploi est régional ou extérieur. Pour les hommes, la mobilité géographique est corrélée avec un déclassement subjectif plus faible. Autrement dit, ceux qui ont été mobiles se sentent plus souvent employés à leur niveau de compétences : 70%

des hommes en emploi à l'extérieur déclarent que le poste occupé requiert leur niveau de compétences contre 60% parmi ceux restés dans la région PACA. Les femmes, quant à elles, n'affichent pas de sentiment de déclassement différent selon le lieu où elles sont employées.

Figure 1 – Niveau de compétences et localisation de l'emploi de mars 2001, par genre



L'insertion professionnelle est plus favorable dans la zone de Cannes-Antibes que dans celle de Nice.

Au dernier recensement de la population (1999), la zone de Nice comptait 575.087 habitants contre 558.000 au recensement de 1990, soit une progression de 3% de la population, croissance cependant inférieure à celle de la zone de Cannes-Antibes. Dans ces deux zones, le taux de chômage est plus faible que la moyenne régionale.

Les étudiants qui se sont insérés localement, sont, du point de vue du niveau et de la discipline de formation, assez différents selon que le poste est dans l'une ou l'autre des deux zones.

Tableau 6 – Répartition par niveau de diplômes sur les zones d'emploi

	Nice	Cannes-Antibes	Alpes Maritimes
DEUG	12%	8%	11%
Licence	27%	10%	22%
Maîtrise	31%	35%	32%
DESS	21%	29%	24%
DEA	5%*	15%*	7%
Doctorat	4%*	3%*	4%
Ensemble	100%	100%	100%

(*) : ces % sont à prendre avec précaution en raison de l'effectif très faible.

Les jeunes en emploi dans la zone de Cannes-Antibes sont plus diplômés que les autres : 35% de maîtrise et 28% de DESS contre respectivement 31% et 21% dans la zone de Nice.

Les jeunes en emploi dans la zone de Cannes-Antibes sont également plus souvent issus de filières scientifiques (40%). Bien que les sortants de droit-économie-gestion trouvent de nombreux emplois dans cette zone, leur part est semblable dans les deux zones (environ 40%). De fait, les sortants de LASH sont plus souvent en emploi dans la zone de Nice. Cet effet de structure dans la répartition des diplômés selon le niveau et la discipline n'est pas étrangère à l'attraction du pôle d'activité de Sophia-Antipolis, qui draine des qualifications élevées, notamment en sciences.

L'emploi dans la zone de Cannes-Antibes est ainsi beaucoup plus industriel (12%) que celui de la zone de Nice (3%), davantage tourné vers les services marchands (49%) et non marchands (42%). De ce fait, l'activité dans le secteur public est nettement plus importante dans la zone de Nice où la part de l'emploi public atteint 31% contre 19% dans la zone de Cannes-Antibes.

Globalement, dans les deux zones les caractéristiques des emplois occupés sont assez distinctes, les meilleures perspectives étant attribuées à la zone de

Cannes-Antibes. La proportion de cadres y est sensiblement supérieure, 50% contre 30% dans la zone de Nice, la part de professions intermédiaires reste à des niveaux comparables, autour de 30%. Les emplois sont plus stables, comme le montre la part très élevée d'emplois à durée illimitée (plus de 80%) qui ne dépassent pas la barre des 50% dans la zone de Nice. De surcroît, les jeunes dans la zone de Nice sont

davantage recrutés sur des statuts précaires : emplois jeunes, intérim... Un quart d'entre eux subissent ces formes particulières d'emploi. L'ensemble de ces différences se répercute inévitablement sur les niveaux de salaire, avec des différentiels de salaire médian qui atteignent 400 EUR mensuels.

Les données statistiques proviennent de l'enquête Génération 98 réalisée par le Céreq en 2001 auprès de tous les sortants du système éducatif. Afin de permettre des exploitations sur les sortants de l'université de Nice, une extension de l'échantillon a été réalisée sur les sortants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles.

L'ensemble des sortants de 2ème et 3ème cycles de l'UNSA faisaient partie de l'échantillon d'enquête, soit un total de 2 510 individus.

Responsable de l'étude : Alain FRICKEY
Dossier réalisé par Isabelle RECOTILLET
Mars 2003

Pour en savoir plus ...

FRICKEY A., PRIMON J.L. (1998) Les diplômés de l'Université et l'emploi – Analyse localisée de l'entrée dans la vie professionnelle des étudiants, DATAR – UNSA.

RECOTILLET I., SIGOT J.C., *Les diplômés de l'Université et l'emploi. Entrée dans la vie professionnelle des étudiants sortis de l'UNSA en 1998*, OVE-UNSA, février 2001.

RECOTILLET I., *Le devenir professionnel des sortants de sciences de l'UNSA : des perspectives prometteuses*, mars 2003.

RECOTILLET I. *L'entrée dans la vie professionnelle des sortants de lettres, langues et sciences humaines : des difficultés persistantes pour l'accès aux « bons emplois »*, mars 2003.

SIGOT J.C., *UFR Droit, Sciences Economiques et Gestion, une insertion contrastée selon les filières*, OVE-UNSA, mars 2003.

Les documents de l'OVE-UNSA sont consultables en ligne sur le site de l'Université de Nice-Sophia Antipolis : www.unice.fr/ove

Observatoire de la Vie Etudiante, Université de Nice-Sophia Antipolis,
Pôle Universitaire Saint-Jean d'Angély, 24 av. des Diables Bleus, 06357 Nice cedex 4
Tel : 04 92 00 11 78/80 – Fax : 04 92 00 13 94 – E-mail : denche@unice.fr